# Knauf Termotoit

Le procédé Knauf Termotoit est mis en œuvre selon le Document Technique d'Application.

Sur les éléments porteurs en tôle d'acier nervurée, en bois et panneaux à base de bois, le pare-vapeur est mis en œuvre selon le Document Technique d'Application du revêtement d'étanchéité.
Les panneaux du premier lit en laine de roche sont posés à joints serrés avec une fixation métallique par panneau.
Dans le cas de la pose en deux couches d'épaisseur minimale 40 mm, la première couche est libre et la deuxième est fixée mécaniquement à l'aide d'une fixation métallique par panneau
Les panneaux du deuxième lit Knauf Therm TTI Se sont mis en œuvre par fixation mécanique.
Ils sont remplacés par des bandes de panneaux de laine de roche:

- au droit des écrans de cantonnement sur les Installations Classées pour la Protection de l'Environnement et les Établissements Recevant du Public,
- des murs coupe-feu, des entrées d'eaux pluviales et des traversées sur les Établissements Recevant du Public.

Pour les performances thermiques élevées, possibilité d'utiliser des plaquettes télescopiques en plastique à rupture de pont thermique avec les vis de fixation : systèmes Iso-Tak (SFS) ou Etancoplast HP (Etanco).
Lorsque des performances élevées d'absorption acoustique sont recherchées, mise en œuvre sur la tôle d'acier nervurée perforée :

- d'un voile de verre anti-poussière 100 g/m²
- des panneaux de laine de roche
- d'un pare-vapeur
- des panneaux Knauf Therm TTI Se de résistance thermique au moins double de celle des panneaux de laine de roche et au moins triple en zone très froide

Le revêtement d'étanchéité en feuille bitumineuse ou synthétique est mis en œuvre selon son Document Technique d'Application :

- par fixation mécanique ou adhésivité, apparent ou sous protection lourde par gravillons, dalles ou végétalisation
- ou en indépendance sous protection lourde par gravillons, dalles ou végétalisation.

Les revêtements d'étanchéité et les protections lourdes sont mis en œuvre selon les Documents Techniques d'Application, les DTU et les Règles de l'Art.

### Cas des toitures photovoltaïques :

- premier lit en une couche ou en deux couches croisées de panneaux de laine de roche de classe C d'épaisseur minimale 40 mm
- deuxième lit en panneaux Knauf Therm TTI Se
- exemple d'étanchéité avec modules souples : procédé Excel Solar (Axter)
- exemple d'étanchéité avec modules rigides associés : Surfa 5 Top Solar (Axter), Inova PV Lite (EPC Solaire-Sika/Siplast), Alkorsolar STP (Renolit), Soprasolar-Fix-Evo-Tilt (Soprema)

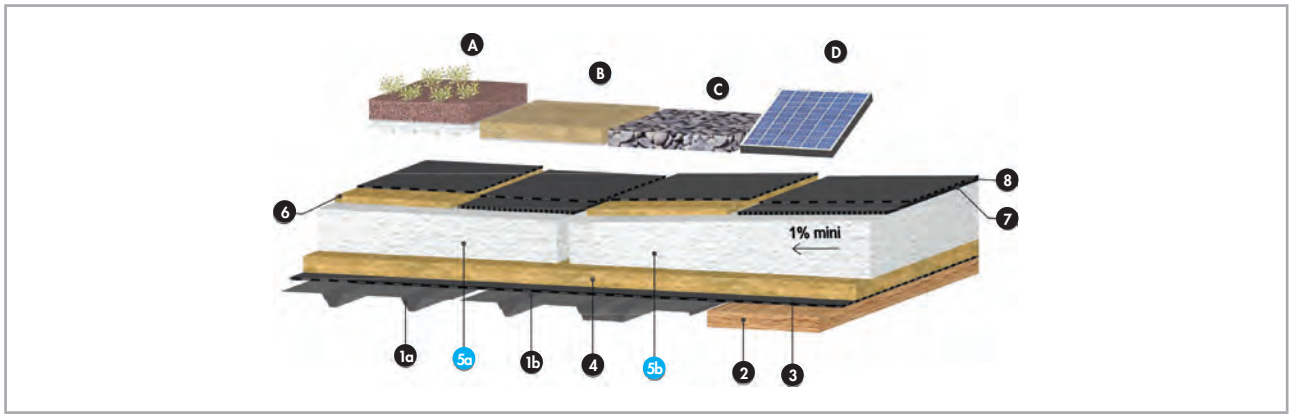


**Élément porteur**
1a. Tôle d'acier nervurée à fixation visible, pleine ou perforée
1b. Tôle d'acier nervurée à fixation invisible, pleine ou perforée
2. Panneau à base de bois ou panneau massif lamellé-croisé
3. Pare-vapeur si nécessaire

**Panneau isolant**
4. Laine de roche
5a. Knauf Therm TTI Se
5b. Knauf Therm TTI Penté Se
6. Laine de roche si nécessaire

**Étanchéité**
7. Écran de séparation chimique, si nécessaire
8. Revêtement d'étanchéité

**Protections**
A. Système végétalisé sur couche filtrante et Knauf Hysoldrain
B. Dalles sur géotextile
C. Granulats
D. Panneaux rigides ou modules souples photovoltaïques

ET SUR KNAUF.FR
• Documents techniques
• Détails des articles
F72F84